

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 mai 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1420

présenté par
Mme Elimas, rapporteure

ARTICLE 45

I. – Au début de l’alinéa 3, substituer au mot :

« Les »,

le mot :

« Ces ».

II. – En conséquence, au même alinéa supprimer le mot :

« ainsi ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.